



Les acteurs en ordre de bataille pour mettre en œuvre le PUDC

Pour améliorer significativement les conditions de vie des populations et réduire les inégalités dans les zones rurales, le gouvernement compte depuis quelques mois sur un nouveau programme d'urgence. Il s'agit du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC).

On se souvient que le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a présenté il y a quelques ce nouveau programme à Helen Clark, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à New York, à l'occasion de la célébration des 50 ans d'âge du PNUD.

Ce jeudi à Lomé, les besoins prioritaires des populations togolaises ont été présentés aux points focaux des différents ministères à la Présidence de la République en présence de la ministre en charge du Développement à la base, Victoire Tomégah Dogbé, du ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, Khardiata Lo N'diaye.

« Il s'agit de choses « très concrètes » qui répondent à des besoins pressants de la population et qu'il y a urgence à résoudre. « Le PNUD met toutes ses capacités et ses ressources

en œuvre pour que ce programme sur lequel beaucoup d'espoir sont fondés puisse être un vrai succès. Nous sommes rassurés par l'engagement des structures ministérielles et leur bonne compréhension de l'intervention du PUDC, non pas comme une intervention concurrente mais comme une intervention complémentaire », a déclaré à la fin des travaux Mme Lo N'diaye.

Le PUDC a quatre (4) composantes. Il s'agit des infrastructures socio-communautaires, des bâtiments scolaires, des cliniques mobiles, des points de forage, d'eau, des pistes rurales qui font partie de la première composante, du renforcement des capacités des populations en seconde position, de l'entrepreneuriat rural en troisième et de la géolocalisation.

Ce nouveau programme va mobiliser 155 milliards de francs dans trois (3) ans.